

Le sujet d'écrit portait sur « Sujet : L'optique dans l'art occidental, de la fin du Moyen Age au XXe siècle. ». Le jury attendait un devoir construit, problématisé (c'est à dire ayant une ligne directrice claire, avec des parties articulées entre elles de manière logique), témoignant de connaissances historiques, esthétiques et techniques « de base » sur un sujet somme toute assez classique en histoire de l'art.

Une orientation parmi d'autres pourrait être d'inventorier comment les artistes ont constamment négocié leurs pratiques en parallèle du développement des instruments d'optique, des révolutions scientifiques qui les accompagnaient, et des nouvelles manières de voir, de sentir et de penser le monde qui se sont déployées depuis la fin du Moyen âge. En problématisant son texte autour de la fascination des artistes pour les limites entre représentation vériste du réel et manipulation d'un œil défaillant, et donc de la prise en compte progressive d'une puissance plus grande du plasticien grâce à sa connaissance de l'optique, le devoir prend plus d'épaisseur qu'une simple chronologie qui risquerait d'être ennuyeuse – même si les connaissances factuelles représentent un préalable qui prouve que le candidat ne disserte pas dans le vide. Bien d'autres problématiques étaient envisageables – que l'on pense à celle de la recherche par l'artiste d'une distance avec son geste, ou à celle de la dépendance technologique et scientifique des arts (pourquoi pas), ou encore à celle du lien entre artiste géomètre opticien et observation critique du monde qui l'entoure, etc.

On attendait donc à la fois une bonne connaissance de l'histoire des arts et des techniques de représentation depuis le Moyen âge, et une capacité à mettre en relation ces éléments avec l'histoire des théories esthétiques depuis le Moyen âge, le tout dans une présentation intelligente et intéressante. Sans exhaustivité, le devoir devait au moins savoir, exemples concrets à l'appui, parler de et commenter selon sa problématique l'utilisation d'instruments d'optique pour élaborer à la Renaissance des représentations tridimensionnelles (perspectographe, chambre noire et chambre claire) et les traités qui les accompagnent (notamment Dürer), les techniques de trompe l'œil (des anamorphoses de la Renaissance aux panoramas de la Révolution industrielle), les théories de la vision et de la composition de la lumière qui nourrissent certains mouvements esthétiques (des néo-impresionnistes à l'op-art), les expérimentations de certaines avant-gardes fascinées par les illusions d'optique et par la question du mouvement (notamment Duchamp, Man Ray, Gabo et Moholy-Nagy), le prolongement des questionnements sur l'œil et le réel dans la photographie, le cinéma expérimental et la sculptures lumineuse, tout comme la tendance chez certains artistes à dématérialiser leur art, surtout après 1960, tout en ne gardant que du visible, en l'occurrence de la lumière (on pense à Klein et Flavin). Expliciter les enjeux soulevés par l'utilisation de théories ou d'expérimentations optiques dans l'art était le bienvenu (qu'il s'agisse d'une meilleure restitution du réel – problématique forte de la Renaissance aux néo-impresionnistes, d'une sortie des approches subjectives et du romantisme – question au cœur de l'op-art notamment-, ou de positionnements sociologiques clairs (alliance avec certains milieux politiques et économiques, pour les divisionnistes européens amis des anarchistes dans les années 1885-1895, comme pour certains cinéastes des années 1960). La grille de correction n'impliquait pas de citer « toute » l'histoire des questions optiques dans l'histoire de l'art. Le jury attendait en revanche d'avoir la preuve, en lisant le texte, que le candidat disposait d'une culture solide en histoire de l'art sur une période et une géographie a priori les plus connus dans la profession, et de capacités de réflexion et d'interprétation historiques supérieures à la moyenne, avec ou sans la citation d'auteurs jugés incontournables sur les questions d'optique dans l'art.

Pour l'oral, le dossier proposait au candidat de commenter un dossier constitué de quatre œuvres regroupées sous un thème commun, « Art et fin de l'histoire » : le tympan du portail de l'église de Conques (Sud de la France, XIe siècle), le tableau de Hans Holbein le Jeune, *Les Ambassadeurs (Jean de Dinteville et Georges de Selve)*, huile sur panneau de bois datée de 1533, 209 × 207 cm (Londres, National Gallery), une œuvre non datée de Kazimir Malevitch intitulée *Suprématisme*, et la photographie d'époque, en noir et blanc, d'un groupe sculpté du sculpteur nazi Josef Thorak *Kameradschaft*, daté de 1937.

Le commentaire, qui doit être court, vise à surtout permettre au candidat de montrer sa capacité à analyser les œuvres proposées sous la problématique du sujet, donc à prouver plus encore que lors de l'exercice oral ses compétences d'historien de l'art. Plus que des considérations théoriques sur les œuvres, il est demandé d'abord d'être capable de les dater (la légende y aidant le plus souvent), de les décrire (et notamment d'identifier les personnages représentés lorsqu'il s'agit de personnages), de les situer dans un contexte culturel, intellectuel, religieux, socio-économique précis, et de les interpréter selon les problématiques de l'artiste et de son entourage au moment de la création. La prise en compte des caractéristiques matérielles et techniques de chaque œuvre est appréciée, en particulier lorsque ces éléments sont analysés en lien avec la question centrale du dossier. La connaissance historique et la capacité à analyser les œuvres sont plus valorisées par le jury que l'accumulation de références externes, si sophistiquées que soient les théories apportées.